



**Conférence « *Le compte satellite du tourisme (CST) :  
comprendre le tourisme et concevoir des stratégies* »**

**Iguazú (Argentine / Brésil / Paraguay), 3-6 octobre 2005**

**CONFÉRENCE DE L'IGUAZÚ :  
RÉSULTATS ET ÉVALUATION DE L'OMT**

## INTRODUCTION

La conférence, structurée en huit séances et deux ateliers auxquels ont participé plus de 430 délégués et 70 orateurs de plus de 80 pays, a été l'occasion d'évaluer le niveau réel de développement, d'analyse et d'application du compte satellite du tourisme (CST) partout dans le monde.

L'OMT est convaincue que, vu l'ampleur de cette participation, la conférence a été un précieux forum pour l'échange des expériences et qu'elle a contribué à préciser une série d'objectifs fondamentaux vers lesquels devrait tendre son programme de travail au cours des années à venir.

Un nombre significatif et croissant de pays ont inscrit à leur programme l'élaboration d'un CST car ils ont compris qu'à l'instar d'autres branches, le secteur touristique requiert une évaluation rigoureuse de son activité pour renforcer sa crédibilité comme facteur de développement économique.

Dans beaucoup de pays, notamment dans les pays en développement, les succès du tourisme concourent à la stabilité macroéconomique et à l'équilibre des comptes extérieurs et de la balance des paiements.

Il ressort d'une enquête dont les résultats ont été un apport important aux débats que 67 pays avaient en place un projet de CST ou qu'ils avaient fait récemment des exercices expérimentaux de CST ou encore qu'ils prévoyaient de donner une nouvelle impulsion à l'application de leur CST pendant la période 2005-2006.

De leur côté, les exercices expérimentaux font apparaître, dans la plupart des pays, le besoin d'améliorer les statistiques de base du tourisme, ce qui stimule de plus en plus la demande de coopération et l'appui technique spécialisé qu'offre l'OMT.

## LE REGARD TOURNÉ VERS L'AVENIR : LES OBJECTIFS FONDAMENTAUX

### 1. Assurer la légitimité et la crédibilité d'un exercice de CST

Compte tenu du fait qu'il s'agit d'un instrument efficace d'appui pour la formulation des politiques, un exercice national de CST doit réunir les conditions suivantes :

- les données employées dans sa préparation doivent être suffisamment solides du point de vue statistique ;
- sa conception doit être légitimée (ce qui suppose forcément la direction ou, au moins, la participation du service de la comptabilité nationale, qui relève en général de l'Institut national de la statistique (INS), et
- ses résultats doivent être fiables (condition que permettent de remplir pour l'essentiel l'Administration nationale du tourisme (ANT) et les principaux acteurs du tourisme).

C'est surtout lors du premier exercice expérimental de CST qu'il faut veiller tout particulièrement à bien gérer les attentes des politiques et des responsables du secteur touristique pour ce qui est des résultats que donne le CST.

Entretenir de faux espoirs – par exemple, en proposant des évaluations exagérées de la part du tourisme dans l'ensemble du PIB – risque de mettre l'ANT dans une situation difficile et d'affaiblir dans l'avenir la crédibilité des données auxquelles pourrait aboutir le CST. Une façon d'éviter ce risque serait, avant d'amorcer officiellement le projet de CST, d'évaluer les disponibilités en matière d'informations et d'insister sur l'importance du perfectionnement permanent des statistiques. Une autre façon serait d'élaborer, parallèlement au projet de CST, un ensemble d'indicateurs macroéconomiques à partir des informations utilisées dans la balance des paiements, dans la comptabilité nationale et dans les statistiques du tourisme elles-mêmes, à titre de première démarche de quantification de l'activité touristique dans l'ensemble de l'économie nationale.

## 2. Protéger la marque CST

L'usage incorrect du sigle CST est de plus en plus fréquent, tant au plan national qu'au plan infranational. Aussi est-il de plus en plus nécessaire de protéger la marque CST. Comme il existe aussi un consensus pour estimer que l'OMT devrait commencer à diffuser les données fournies par le CST, il faut trouver la façon la plus appropriée et la plus efficace de demander aux pays (essentiellement aux ANT et aux INS) de préciser dans quelle mesure leur exercice de CST est conforme à la norme internationale (démarche du genre validation de marque).

Cette initiative est jugée cohérente non seulement avec la fonction bien déterminée de l'OMT au sein du système des Nations Unies, telle que la stipule l'article 13 de l'Accord entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation mondiale du tourisme, mais aussi avec la responsabilité découlant de l'application des principes régissant les activités statistiques internationales dans le domaine du tourisme <sup>1</sup>.

L'OMT s'est fermement engagée à promouvoir l'analyse macroéconomique du tourisme et à évaluer les effets indirects et induits de cette activité, ses répercussions sur l'environnement, etc., au-delà des possibilités immédiates qu'offre le CST (description des effets directs des dépenses des visiteurs sur toutes les branches d'activité produisant les biens et les services que ces derniers demandent).

## 3. Garantir la continuité du CST

L'OMT ne cesse d'insister sur le fait qu'il importe d'encourager la constitution d'un réseau ou d'une plate-forme interinstitutionnelle comprenant au moins l'ANT, l'INS et la banque centrale. En outre, la présence d'autres organismes gouvernementaux et privés s'occupant du tourisme (Office des migrations, représentants du secteur privé, universités, centres d'études économiques, etc.) peut s'avérer utile pour garantir que cette plate-forme représente les différentes compétences professionnelles (notamment celles des spécialistes de la comptabilité nationale, des statisticiens et des économistes).

L'ANT devrait jouer un rôle particulièrement actif dans ce processus et contribuer à assurer la stabilité d'un noyau essentiel de techniciens ayant la formation voulue.

Éloigner le CST de ces initiatives et le réduire à une opération isolée pouvant être confiée à un cabinet-conseil n'est pas le bon moyen d'assurer en permanence l'amélioration et l'expansion des systèmes nationaux de statistiques du tourisme (SST). En effet, le CST devrait être considéré comme un instrument utile à la concordance systématique des données économiques sur le tourisme, tant au niveau interne qu'avec d'autres systèmes de données macroéconomiques.

## 4. Le CST comme travail en cours

Sur la base de l'expérience des pays qui ont déjà suivi le processus de création d'un CST, il faudrait tenir compte de trois principes ou conditions : l'existence d'un réseau ou d'une plate-forme interinstitutionnelle stable pour favoriser la coopération, un certain degré de souplesse dans l'application de la norme internationale approuvée par la Commission de statistique des Nations Unies et, enfin, la mise en place progressive du CST (autrement dit son développement en différentes phases).

<sup>1</sup> Ces principes seront présentés à la Commission de statistique des Nations Unies en vue de leur approbation officielle lors de sa prochaine réunion en mars 2006.

Il n'existe pas de mode unique d'organisation du processus d'élaboration d'un CST. Chaque pays devrait fixer lui-même la marche à suivre en prenant en considération les particularités de son tourisme (pour ce qui est de la situation actuelle et de l'avenir prévisible), son infrastructure et son évolution statistiques et ses ressources potentielles (humaines comme financières).

Afin d'aider les pays à définir et à développer leur propre projet national, l'OMT devrait concevoir des orientations générales pour l'élaboration d'un CST. À cet effet, il est indispensable que l'OMT recense les bonnes pratiques et qu'elle distingue une série de situations nationales types pour pouvoir mettre au point, pour chacune d'elles, un schéma modèle de priorités et de procédés séquentiels.

## **5. Encourager une alliance stratégique entre l'INS et l'ANT**

L'élaboration du CST est une bonne occasion de nouer une alliance stratégique, au plan national, entre l'INS et l'ANT. Cette alliance a des chances de présenter des avantages mutuels considérables.

D'une part, dans la majorité des pays, l'INS se charge de l'établissement de la comptabilité nationale dont le CST est satellite. Ce fait et la nécessité évidente de lier le développement du CST à celui du système national de statistiques expliqueraient, à eux seuls, le rôle central qui incombe à l'INS. En outre, l'élaboration du CST requiert l'utilisation de techniques comme l'échantillonnage, la conception d'enquêtes générales, et des applications particulières pour les ménages et les unités de production afin d'établir les statistiques de la demande et de l'offre touristiques.

D'autre part, l'ANT permet à l'INS de mieux comprendre et de mieux mettre en perspective les effets économiques des déplacements des personnes à des fins touristiques à l'intérieur des frontières et au-delà.

Cette alliance stratégique devrait se traduire par le développement et la durabilité des statistiques officielles nécessaires aussi bien pour le projet de CST que pour la conception des stratégies de l'ANT.

Afin d'élaborer des stratégies fiables, il faut à l'ANT des évaluations rigoureuses des dépenses des visiteurs (qu'elles soient associées aux arrivées des non-résidents ou aux déplacements touristiques des résidents à l'intérieur du territoire économique), ainsi que des activités des entreprises qui pourvoient à leurs besoins (valeur de la production, valeur ajoutée, emploi, prix, etc.).

## **6. Souligner l'importance de l'analyse économique**

Le CST est un instrument particulièrement efficace pour faire différents types d'analyse économique du tourisme : il permet de décrire le tourisme de la même façon que d'autres branches d'activité et de le définir comme service objet d'échanges internationaux et il améliore l'applicabilité et le développement de modèles d'analyse des aspects économiques et des tendances du tourisme. Cette analyse est fondamentale pour évaluer les différents aspects associés au tourisme et pour proposer un train de mesures cohérentes à adopter.

Les extensions données par les ANT au cadre conceptuel actuel du CST prouvent qu'elles souhaitent disposer d'une vaste gamme d'instruments d'observation et d'analyse. Néanmoins, il faut veiller à ne pas exagérer et à ne pas déformer la signification des résultats que le système permet d'obtenir.

Pour que les décideurs aient conscience du potentiel et de la polyvalence du CST, il est nécessaire d'en faciliter la compréhension parmi les politiques et dans les milieux d'affaires en recourant à un langage commun mais correct du point de vue conceptuel.

## **7. Encourager l'utilisation du CST pour l'élaboration de politiques et de stratégies**

Il existe de nombreux exemples nationaux illustrant les différents types de liens entre le CST et la politique touristique : évaluation officielle du tourisme dans l'économie nationale, détermination des bénéfices directs pour la population résidente en termes d'emploi, précision de la composition du secteur, constitution d'une base solide pour justifier les investissements du secteur public dans le développement et le marketing touristiques, etc.

Il existe aussi un nombre grandissant d'exemples démontrant comment l'élaboration d'un projet de CST sert à améliorer la conception des stratégies commerciales (de façon autonome ou en collaboration avec l'ANT) : parce qu'elle suppose le rassemblement et la vérification de données, qu'elle offre des instruments de réalisation d'analyses économiques à court terme, d'enquêtes sur les tendances de l'activité (enquêtes de conjoncture auprès des entreprises ou enquêtes sur le climat des affaires), de programmes de prévision, etc.

Étant donné toutes ces expériences, il existe un ample consensus sur l'importance du tourisme comme secteur stratégique de l'économie nationale : il contribue de façon essentielle au bien-être économique de la population résidente et aux objectifs économiques du gouvernement et il montre qu'il peut être un acteur utile pour rendre l'économie plus innovante.

## **8. Une nouvelle autorité dévolue à l'ANT**

De surcroît, le CST déblaie le terrain, ce qui permet à l'ANT de prendre des initiatives très diverses. Exemples :

- l'exploration de nouveaux domaines de coopération public-privé : évaluation des recettes que l'État tire de l'activité touristique, rôle que jouent les entreprises touristiques, amélioration de l'infrastructure liée au tourisme, etc. ;
- l'adoption d'une nouvelle démarche de marketing : les preuves s'accumulent pour démontrer que des statistiques plus complètes (tant sur le tourisme interne que sur le tourisme récepteur) peuvent contribuer à affiner la conception des politiques, stratégies et programmes de marketing, afin d'assurer une gestion plus efficiente des ressources allouées à l'ANT et d'améliorer l'analyse, et
- la réorientation, jusqu'à un certain point, du rôle de l'ANT par rapport aux Administrations régionales et locales du tourisme, ce qui concourt à la mise en place d'un nouveau cadre pour les initiatives à partager.

Toutes ces initiatives découlent de la nature fondamentale du CST ainsi que des activités du réseau de coopération interinstitutionnelle et elles favoriseront à terme l'évolution du rôle de l'ANT.

## 9. Échanger connaissances et expériences

Les progrès accomplis en matière de développement des statistiques de base du tourisme et la forte impulsion donnée à l'établissement du CST dans un nombre significatif et croissant de pays ont amené la communauté internationale à inclure les statistiques du tourisme dans le processus de révision des normes qui constituent l'ossature du système général de statistiques et les fondements de la comparabilité internationale (notamment les classifications internationales des branches d'activité économique et des produits, le Système de comptabilité nationale [SCN93] et le Manuel de la balance des paiements [MBP5]).

Entre les mois d'avril et de septembre 2006, le Groupe interinstitutions de coordination sur les statistiques du tourisme<sup>2</sup> organisera une consultation internationale (à l'aide d'un forum électronique sur le site web de l'OMT) pour mettre à jour les normes internationales régissant ces statistiques (ce qu'on appelle les Recommandations de 1993 et de 2000), avec pour double but d'améliorer l'intégration mutuelle du cadre conceptuel du CST et de celui du SCN93 et du MBP5 (tous deux en cours de révision) et de rassembler toutes les connaissances et toute l'expérience accumulées au fil des années en vue de renforcer les concepts et les définitions des statistiques de base du tourisme.

Il faudrait mettre à profit cet effort collectif pour repérer de nouveaux cas de bonnes pratiques et pour trouver le moyen le plus efficace de faire bénéficier les pays les moins avancés de l'expérience de ceux qui le sont plus.

## 10. Définir un programme d'assistance technique d'une grande portée

La réussite du projet de CST tel qu'il a été conçu et promu par l'OMT et l'important développement, ces dernières années, des systèmes nationaux de statistiques du tourisme dans de nombreux pays n'auraient pas été possibles sans la détermination politique de beaucoup d'ANT et d'INS à faire des progrès dans ce domaine. Il est absolument nécessaire de renforcer ce pouvoir et il est urgent d'arrêter un ambitieux programme d'assistance technique qui accroîtra l'efficacité des ateliers de l'OMT, accordera une attention particulière à la formation du personnel participant au processus, ouvrira de nouvelles voies de coopération aussi bien avec les milieux universitaires qu'avec ceux de la recherche économique et permettra d'atteindre les objectifs de l'Agenda 2010 de l'OMT<sup>3</sup> pour ce qui est des statistiques.

<sup>2</sup> Le Groupe interinstitutions de coordination sur les statistiques du tourisme a été créé en 2004 pour « définir les questions exigeant une coordination et trouver des solutions mutuellement acceptables ». Ses membres permanents sont la Division de statistique des Nations Unies, l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'OMT. D'autres organismes internationaux ont parfois assisté à ses travaux, entre autres la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

<sup>3</sup> Le document « Agenda 2010 de l'OMT » présenté à l'Assemblée générale de l'Organisation (Dakar [Sénégal], 28 novembre-2 décembre 2005) précise comme suit les résultats escomptés et les indicateurs de performance dans le domaine des statistiques :

- deux tiers des pays membres utilisant les normes statistiques des Nations Unies sur le tourisme ;
- deux tiers des pays du monde fournissant régulièrement les données statistiques du *Compendium of Tourism Statistics* de l'OMT ;
- un tiers des pays membres ayant un CST conforme aux normes des Nations Unies ;
- un tiers des pays membres publiant des données significatives sur l'emploi dans le tourisme, dans le cadre de la coopération entre l'OMT et l'OIT, et
- un tiers des pays membres engagés dans l'amélioration de la connaissance du poste « Voyages » de la balance des paiements, dans le cadre de la coopération entre l'OMT et le FMI.

Vu l'expérience acquise lors des vingt-deux ateliers organisés entre 2000 et 2004, l'OMT est parfaitement en mesure de compléter la documentation technique élaborée ces dernières années. À ce stade, une initiative clé est la conception du *Manuel d'élaboration d'un CST*, à mettre à jour régulièrement et destiné à la fois à ceux qui établissent le CST et à ses utilisateurs (en particulier à ceux qui sont actifs dans les milieux universitaires et dans ceux de la recherche).

## **REMERCIEMENTS**

L'OMT tient à exprimer sa profonde gratitude au Secrétariat au tourisme de l'Argentine, au ministère du Tourisme du Brésil et au Secrétariat national du tourisme du Paraguay pour le soin qu'ils ont mis à organiser efficacement cette conférence et pour leur excellent accueil et elle les remercie vivement d'avoir offert aux participants le cadre spectaculaire de la région des chutes de l'Iguazú.